



Cybergun confirme son éligibilité au PEA-PME

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, SQLI confirme son éligibilité au nouveau PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME : effectif de moins de 5 000 personnes, d'une part, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1.500 millions d'euros ou total de bilan n'excédant pas 2.000 millions d'euros, d'autre part.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, dont les titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME. L'action Cybergun fait partie de l'indice CAC Small et CAC Leisure Goods.

Action Cybergun (cotation en continu) : FR0004031839 – ALCYB

Obligation Cybergun (cotation au fixing) : FR0010945725 – CYBO

Contacts : ACTUS finance & communication

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au +33 1 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun :

www.facebook.com/cybergun

www.youtube.com/user/MrCybergun

Disclaimer

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier substantiellement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés après audit par les Commissaires aux comptes du Groupe.